

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Rennes, le 3 septembre 2021

RN137 – L'État aménage une voie réservée aux transports en commun pour circuler plus facilement aux heures de pointe

À partir du 6 septembre, une voie réservée aux transports en commun (VRTC) sera aménagée sur la RN137, entre la RD34 (échangeur de la Contrie) et la porte d'Alma, en direction de Rennes, au niveau des communes de Chartres-de-Bretagne et de Noyal-Chatillon-sur-Seiche.

L'aménagement de cette voie réservée sur la RN137 sera réalisée en plusieurs phases, de **septembre 2021 jusqu'à l'été 2022**. Les travaux consistent à **élargir** légèrement la **bande d'arrêt d'urgence** pour permettre aux transports en commun réguliers de **circuler plus facilement** durant les heures de pointe.

Pour ce faire, les dispositifs de sécurité et les équipements de la route seront déplacés et modernisés et la chaussée sera rénovée sur l'ensemble des voies de circulation, dans le sens Nantes > Rennes.



Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme global d'amélioration des mobilités quotidiennes. Elle est cofinancée par l'État (50%), la Région Bretagne (25%), le Département (12,5%) et Rennes Métropole (12,5%).

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable Communication
Tél : 02 99 33 46 56
Mission Communication
tél : 02 99 33 47 05

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quelles incidences pour les usagers et les riverains ?

Pour limiter l'impact du chantier sur les conditions de circulation et assurer la sécurité des usagers et des équipes qui interviendront sur le chantier, les **voies de circulation seront réduites** afin de pouvoir réaliser les travaux sur la bande d'arrêt d'urgence, sans limiter le nombre de voies de circulation.

Le chantier sera ainsi principalement réalisé en journée. Les quelques travaux nécessitant des fermetures de la RN137, seront réalisés de nuit avec une déviation de la circulation.

Quelles améliorations pour les usagers et les riverains ?

Cette opération sera également l'occasion pour la DIR Ouest de moderniser et d'améliorer l'infrastructure sur la zone concernée.

La chaussée sera rénovée sur l'ensemble des voies de circulation, en direction de Rennes.

Les travaux permettront également d'améliorer les dispositifs et bassins d'assainissement récupérant les eaux de la chaussée par adaptation des capacités de rétention et de traitement.

Comment fonctionnera cette voie réservée ?

Cet aménagement vise à permettre aux transports en commun réguliers et quotidiens, tels que les bus Star et autocars Breizhgo, d'éviter les zones de congestion durant les heures de pointes. Ainsi, ils gagneront en régularité et réduiront leur temps de parcours.

Cet aménagement, réalisé sur la bande d'arrêt d'urgence, a été conçu pour garantir les **conditions de sécurité** des automobilistes et des services d'intervention :

- la limitation de vitesse sera donc fixée à 70 km/h sur la voie réservée
- la voie réservée ne sera ouverte qu'à un nombre ciblé de transports en commun, pour permettre une intervention plus aisée, en cas de panne ou d'accident sur ce secteur.



Pendant ces travaux, les conducteurs sont invités à la plus grande prudence et au respect scrupuleux de la réglementation précisée par la signalisation mise en place, pour leur sécurité et celle des intervenants sur le chantier.

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable Communication

Tél : 02 99 33 46 56

Mission Communication

tél : 02 99 33 47 05

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre

CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

www.diro.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour s'informer avant et pendant son déplacement

- les conditions de circulation sur : www.diro.fr
- l'information routière Bison Futé : www.bison-fute.gouv.fr
- les panneaux d'informations lumineux

Direction interdépartementale des routes Ouest

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest assure l'exploitation, l'entretien, la gestion du trafic et la modernisation de 1520 km de routes nationales en Bretagne et Pays de la Loire. C'est un service déconcentré du ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Sa mission de service public est d'offrir un service de qualité; d'assurer un niveau de sécurité maximal aux usagers et de contribuer au développement des territoires desservis.

2021-37

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable Communication
Tél : 02 99 33 46 56 Mission Communication
tél : 02 99 33 47 05

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*